

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 7 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, Claude GIRARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Monsieur et Madame Pierre COURTOT, Claudine SARRET **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Arlette ECABERT, Gérard FESSELET, Bernard LAVAL, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Guy BOURQUIN à Pierre COURTOT, Gérard FESSELET à Christian RAYOT, Claude GIRARD à Bernard LIAIS, Bernard TENAILLON à Claudine SARRET, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER.

Assistaient à la séance : Messieurs Gilles COURGET, Eric GILBERT, LEFEVRE Francis, Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
1 ^{er} mars 2013	1 ^{er} mars 2013	En exercice	42
		Présents	35
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2013-01-08 – Commission d'Appel d'Offres (CAO)
Rapporteur : Christian RAYOT



Vu l'Article 22 du Code des Marchés Publics

Suite à l'intégration des nouvelles communes au sein de la CCST et à la démission d'un membre titulaire, il est proposé de revoir la composition de la CAO :

Commission	Domaines de compétences	Composition	Proposition liste 1
C.A.O Commission d'Appel d'Offres	Validation des candidatures et ouvertures des plis Attribution des marchés	Le président ou son représentant 5 titulaires 5 suppléants	Représentant : Jean-Claude TOURNIER Titulaires : Daniel KUNTZ Xavier DOMON Hubert ECOFFEY Bernard TENAILLON Monique DINET Suppléants : Pierre OSER Thierry MARCJAN Denis BANDELIER Sylvie MANZONI Francis GERARD

- Il est également procédé à la désignation ou à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires (soit **cinq suppléants**).
- L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel.
- Il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste.

En cas de plusieurs listes de candidats à la CAO, le vote s'effectue sur liste en un seul tour avec une répartition des sièges à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le Conseil Communautaire procède à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres et autorise le Président à désigner son représentant par arrêté.

Votants	38
Suffrages exprimés	38
Listes	Voix obtenues
Liste 1	37
Abstention	1

Au vu des résultats ci-dessus, la CAO est composée comme suit :

Représentant :
Jean-Claude TOURNIER

Titulaires :

Daniel KUNTZ
Xavier DOMON
Hubert ECOFFEY
Bernard TENAILLON
Monique DINET

Suppléants :

Pierre OSER
Thierry MARCJAN
Denis BANDELIER
Sylvie MANZONI
Francis GERARD

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président,</p> <p>Pour le Président Le Vice-Président</p> <p><i>Pierre OSER</i></p> 
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 12 MARS 2013 Et publication ou notification le 12 MARS 2013</p>	
<p>Le Président, Pour le Président Le Vice-Président</p> <p><i>Pierre OSER</i></p>	

